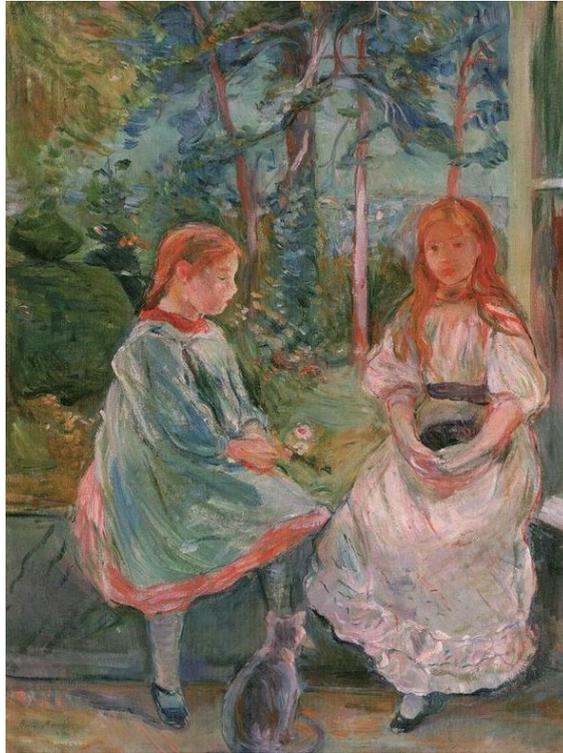


FICHES CONCOURS

SYSTEME EDUCATIF ET EGALITE DES CHANCES

Décrochage scolaire et sorties sans diplômes

Juin 2017



Berthe Morisot, fillettes à la fenêtre

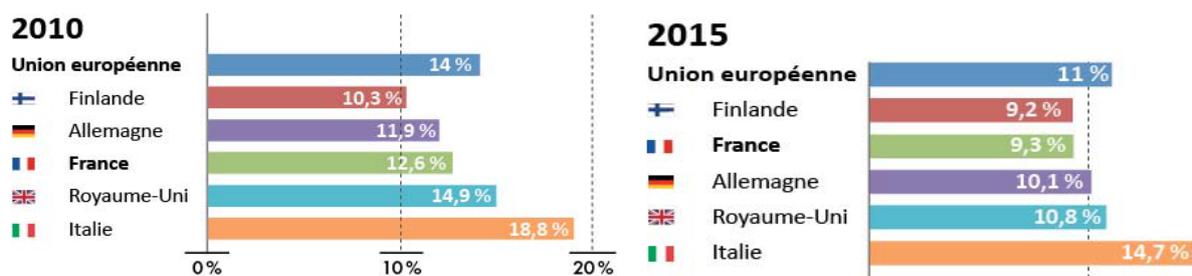
Comment mesure-t-on les faibles niveaux d'étude ? ce que l'on pourrait appeler l'échec scolaire ?

La mesure statistique des faibles niveaux d'études en France se fait à partir de deux indicateurs : l'indicateur européen des « sorties précoces », d'une part, et l'indicateur des sortants sans diplôme, d'autre part. Ces indicateurs mesurent des réalités proches mais ils les mesurent différemment :

- Le premier (sorties précoces) s'applique à un stock, les 18-24 ans, et désigne la proportion d'entre eux qui n'ont pas terminé avec succès un enseignement secondaire de second cycle (ils n'ont ni le bac, ni le BEP, ni le CAP) et qui n'ont pas suivi de formation ou d'enseignement au cours des quatre semaines précédant l'enquête. Cet indicateur a été défini dans le programme Education de la stratégie Europe 2020 : l'objectif qu'il est demandé d'atteindre au sein de l'Union est que le taux ne soit pas supérieur à 10 %. Par définition, l'indicateur permet les comparaisons entre pays européens ;
- Le second (sortants sans diplômes) désigne un flux, les sortants de formation initiale soit sans aucun diplôme, soit avec uniquement le brevet des collèges. Les résultats sont donnés par l'enquête emploi de l'Insee.

Quelle évolution du taux de sorties précoces (part des 18-24 ans sans diplômes ni formation récente) ?

En 2015, le taux de sorties précoces est en France de 9,3 %. Il était de 12,7 % en 2003 et encore en 2010 et il a donc nettement baissé depuis quelques années. La France se situe désormais en deçà de la moyenne européenne, elle a atteint l'objectif fixé en Europe et y a amélioré son rang, même si le mouvement d'amélioration est général. Les résultats les meilleurs sont obtenus par l'Irlande (5,4 %), le Danemark (5,7 %) ou la Suède (6,4 %), les moins bons sont le lot de la Roumanie (18,5 %) et de l'Espagne (15,8 %).



Quelle évolution des sorties sans diplômes ?

L'évolution est, de même, positive.

Sur les trois années 2012-2013-2014, l'Insee compte 106 000 sorties de formation initiale sans diplômes, soit 14 % des générations concernées. Le taux était de 16 % les trois années précédentes avec 125 000 sorties sans diplômes. En contrepartie, la proportion de jeunes sortant diplômés de l'enseignement supérieur a progressé de 2 points.

Quel est le devenir des sorties précoces ou des sans diplômes ?

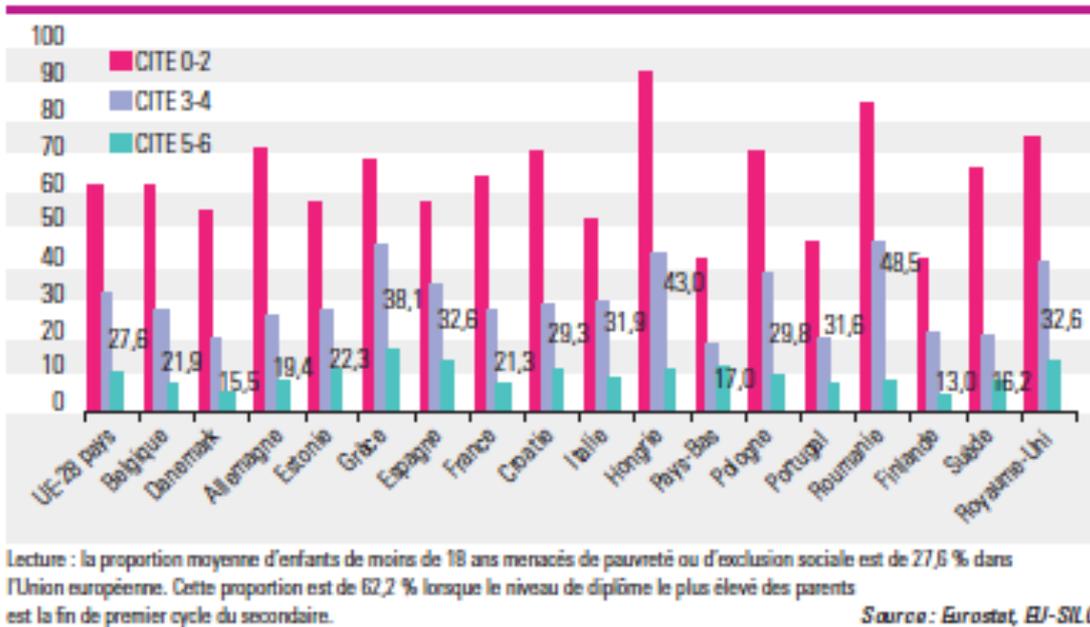
Toutes les données montrent un risque accru de chômage et de pauvreté chez les non diplômés : ainsi, l'Insee rappelle ¹ que, sur 2013-2015, 4 ans après leur sortie de formation initiale, 82 % des diplômés du supérieur sont en emploi contre 21 % des non diplômés, plus souvent chômeurs et plus souvent inactifs. Parmi les actifs, le taux de chômage dépasse 50% pour les non diplômés. Il atteint 25 % pour les diplômés du secondaire et 10 % pour ceux du supérieur. L'enquête périodique d'insertion du Céreq² montre que, avec la crise, les écarts se sont creusés, le taux de chômage des non diplômés augmentant pour la génération 2010 de 16 points par rapport à la génération 2004, tandis qu'il augmentait moins pour la plupart des diplômés, voir pas du tout pour certains.

Le risque de pauvreté est aussi structurel : Eurostat montre ainsi un lien, plus ou moins fort selon les pays mais toujours net, entre le niveau d'éducation des parents et la pauvreté des enfants.

¹ L'insertion des jeunes sur le marché du travail : l'emploi est majoritaire chez les plus diplômés, l'inactivité domine chez les non diplômés, France Portrait social, Edition 2016

² Face à la crise, le fossé se creuse entre niveaux de diplômes, Enquête 2013 auprès de la génération 2010, Bref du Céreq, mars 2014

6 – Proportion d'enfants menacés de pauvreté ou d'exclusion sociale selon le niveau d'éducation des parents en 2013 (en % de la population des moins de 18 ans)



Comment réduire le phénomène ?

La Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du Ministère de l'Éducation nationale (DEPP) souligne³ les facteurs structurels ou de politique publique qui permettent d'atteindre des taux de décrochage faibles :

- Certains pays sont moins exposés au risque tout simplement parce qu'ils ont connu plus tôt une massification de l'enseignement secondaire : le niveau d'éducation a augmenté alors pour les générations les plus anciennes et le mouvement a suivi pour les plus jeunes. C'est par exemple le cas des pays scandinaves et baltes qui, en 2013, ont une proportion de 70 % des 55-64 ans qui ont atteint un niveau de fin d'études secondaires, alors que dans les pays du sud la proportion est souvent inférieure, avec par exemple 37 % en Espagne, la France étant dans une position intermédiaire avec 61,5 % ; la proportion de sorties précoces est donc liée à l'histoire du pays et à la place prise par l'éducation dans l'ensemble de la population ;
- L'organisation du système éducatif compte : les pays qui assurent une continuité entre l'enseignement primaire et les premières années de l'enseignement secondaire sans y instituer de sélection (modèle promu dès les années 60 et 70 par les pays scandinaves et certains pays de l'est) sont dans une situation plus favorable, tout comme ceux qui disposent d'une filière professionnelle structurée et valorisée. Les pays méditerranéens n'ont ni l'un ni l'autre (les filières de l'enseignement secondaire sont sélectives et l'apprentissage est faible) et ont un taux important de sortants précoces ;

³ Note d'information DEPP n° 9, La lutte contre les sorties précoces dans l'Union européenne, 2015

- Enfin, certains pays ont mené des politiques publiques efficaces : les Pays-Bas sont passés d'un taux de 15,5 % au début des années 2000 à 8,2% en 2015 en allongeant d'un an à temps partiel l'obligation scolaire pour les non diplômés et en organisant un repérage et un suivi individuel coordonné des « décrocheurs » avec les collectivités et les services de l'emploi, en élaborant aussi des programmes sur mesure validant les acquis de l'expérience. La Finlande a valorisé l'apprentissage, l'Irlande a amélioré l'éducation prioritaire.

La France s'est préoccupée du décrochage scolaire depuis 2009. La date peut paraître tardive, dans un pays où la question de la qualification des jeunes a été posée dès 1981 avec le rapport Schwartz. A l'époque, le problème a été jugé social plus qu'éducatif. La question a été reprise dans les années 2000, sous la double pression de la Stratégie européenne 2020 et des diagnostics sur la violence à l'école. La loi du 24 novembre 2009 affirme le principe du repérage des décrocheurs et des coordinations sont instituées entre les acteurs en charge de la jeunesse. La loi de refondation de l'école du 8 juillet 2013 crée un droit à une formation complémentaire ou à reprise d'étude selon le cas. Les établissements ont été sensibilisés, des formations du personnel éducatif ont eu lieu et des solutions de « raccrochage » doivent être proposées, y compris dans des structures spécifiques de « retour à l'école », comme les micro-lycées ou les écoles de la deuxième chance. Cet accompagnement individualisé porte ses fruits, comme en témoigne l'évolution des chiffres.

Au final, quel bilan ?

La lutte contre la désinsertion éducative et sociale des jeunes est engagée et obtient des résultats. Cependant certains signes tendent à montrer qu'elle est profonde et que les remèdes, sans être inefficaces, mériteraient d'être approfondis.

- **Des NEET qui recouvrent une réalité plus large**

Les NEET (non in Education, nor employment, neither training) sont une notion différente des sorties précoces ou sans diplômes : ils peuvent être diplômés mais leur caractéristique est d'être au chômage ou inactifs. En France, en 2014, les NEET représentent 15 % des 18-24 ans. Une part est diplômée, alors que les ESL (= sorties précoces) ne le sont pas et sont, pour une part, en emploi. Cela revient à dire que, pour appréhender les difficultés d'insertion professionnelle, le repérage des sorties précoces ou des sorties sans diplômes ne suffit pas : des jeunes qui n'appartiennent pas à ces catégories rencontrent également des difficultés d'insertion qui les conduisent parfois à un abandon de toute recherche d'emploi.

En % des 18-24 ans, 2014



Source : Eurostat, EFT

- **Un diagnostic qualitatif du décrochage scolaire qui reste à faire**

Dans un article récent de La vie des idées⁴, l'universitaire P-Y Bernard insiste sur le fait que le processus de décrochage est souvent engagé très tôt dans la scolarité : les décrocheurs perçoivent le monde scolaire comme étranger, parfois hostile, au moins indifférent. Si l'on voulait être pleinement efficace contre le décrochage scolaire, il ne faudrait pas se contenter de mettre en place des filets de repérage ou de rattrapage : il faudrait que la préoccupation de la réussite soit davantage au cœur du système éducatif et que celui-ci soit moins axé sur la compétition.

⁴ Pourquoi considérer le décrochage comme un problème ? P-Y Bernard, La vie des idées, avril 2015
<http://www.laviedesidees.fr/Pourquoi-considerer-le-decrochage-scolairecomme-un-probleme.html>